



**ORTHOPHONISTE
SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET ADAPTATION SCOLAIRE
POSTE À TEMPS PLEIN (100 %)
TRAITEMENT ANNUEL : MINIMUM : 40 214 \$ - MAXIMUM : 74 244 \$**

Période d'affichage

Du 17 au 31 mai 2013

Nature du travail

L'emploi d'orthophoniste comporte plus spécifiquement le dépistage et l'évaluation des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des troubles de l'audition, du langage, de la parole et de la voix et la détermination d'un plan de traitement et d'intervention en orthophonie dans un but de prévention, réadaptation ou rééducation.

L'orthophoniste s'assure de la mise en œuvre du plan de traitement et d'intervention.

Elle ou il analyse les besoins de l'élève qui présente des problèmes au plan de la communication. Elle ou il analyse et interprète les renseignements recueillis dans le but d'évaluer les troubles de l'audition, du langage, de la voix et de la parole et de déterminer un plan de traitement adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.

Elle ou il élabore un plan de traitement et d'intervention en orthophonie adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.

Mise en candidature :

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, **au plus tard le 31 mai 2013, 16 h** à l'adresse suivante :
Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire
Commission scolaire des Trois-Lacs
400, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1
Courriel : reshum@cstois-lacs.qc.ca
Télécopieur : 514 477-7023

Elle ou il participe à l'élaboration et la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il contribue à la planification, la réalisation ou la supervision des activités en vue de prévenir l'apparition de problèmes de communication ou dépister les difficultés de communication, en complémentarité avec les autres intervenantes et intervenants impliqués.

Qualifications requises:

Être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

Exigences particulières:

Bonne connaissance de la langue française, conformément au niveau demandé pour ce poste.

Des tests pourront être exigés afin de vérifier l'état des connaissances et préalables du candidat.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.